



## *Palmarès 2020*

**L**E JURY CHARGÉ DE DÉSIGNER, parmi les 71 postulants, le lauréat du 17<sup>ème</sup> *Prix de poésie Jean AUBERT*, a délibéré à distance, sous la présidence de M. Claude PROUVOST, Président de l'association FLAMMES VIVES.

À l'issue des délibérations et des votes, le Prix a été décerné à :

**Madame Denise DUONG**

pour son ouvrage intitulé :

***La corde sensible***

Madame Denise DUONG a obtenu la majorité (trois voix) au troisième du scrutin effectué à bulletins secrets (contre deux voix en faveur de Monsieur Bernard POUILLAIN).

FLAMMES VIVES adresse ses sincères félicitations à Denise DUONG ainsi que ses encouragements aux poètes cités et à l'ensemble des autres participants (les listes de sélection finale présentées par les jurés ont comporté un nombre important de poètes, gage d'un niveau élevé du concours 2020). Ont obtenu des voix au premier ou au second tour de scrutin :

Jean-Baptiste BESNARD et Alain MORINAIS.

Pour l'auteur couronnée, il est évident qu'il s'agit d'une reconnaissance mais, vis-à-vis des autres poètes, les décisions des jurés ne constituent nullement un désaveu. Le jury ne saurait représenter un instrument de mesure universel et, mis devant l'obligation de faire des choix, ses critères sont placés à l'aune de la subjectivité, qui est toujours présente en matière de poésie.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons qu'inciter les participants à tenter de nouveau leur « chance » car notre expérience, depuis 1953, nous montre maint exemple où le lauréat participait pour

la deuxième ou la troisième fois, parfois bien davantage... C'est d'ailleurs le cas pour notre lauréate 2020. Par ailleurs, le jury chargé d'attribuer le prix de poésie Jean AUBERT est renouvelé chaque année aux deux cinquièmes, gage de diversité des sensibilités et des critères de choix d'une année sur l'autre.

Il n'a pas été attribué de prix spécial du jury au titre de l'année 2020.

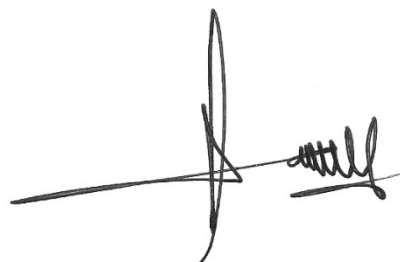
Denise DUONG – notre lauréate 2020 – verra son recueil prochainement édité à compte d'éditeur, à 300 exemplaires au moins, par FLAMMES VIVES et recevra gratuitement 40 ouvrages.

Elle bénéficiera, en outre, d'un service de presse ainsi que d'une assistance pour l'organisation d'événements médiatiques. Le prix lui sera officiellement remis lors de l'assemblée générale de FLAMMES VIVES qui se tiendra, nous osons l'espérer, en 2021 à Paris.

Tous les participants ayant réglé les droits de participation recevront le recueil couronné – *La corde sensible* – dès sa parution.

FLAMMES VIVES présente aux auteurs tous ses encouragements pour la poursuite de leur œuvre et ses vœux de réussite pour les prochains concours auxquels ils participeront.

Pour FLAMMES VIVES,

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical loop and a smaller, more complex scribble to the right.

*Claude Prouvost*

*Président*